

4 - CAF DE VALENCE – UNE RÉFLEXION GLOBALE ET TRANSVERSALE SUR LA VIOLENCE AU TRAVAIL.

LES ÉTAPES DU PROJET	2
WEBOGRAPHIE	3

Brigitte ARMAND

Tel. 04.75.75.59.40

Mèl. brigitte.armand@cafvalence.cnafmail.fr [p.3]

LES ÉTAPES DU PROJET

Le projet est décliné autour de deux phases successives :

- **La phase 1** consiste à l'analyse des situations de travail par le recueil de faits perçus comme générateurs de risques psychosociaux.

Cette analyse permettra de proposer des réponses concrètes sous forme d'actions correctives.

Cette phase du projet nécessite une coopération de tous les acteurs : encadrement, direction, service ressources humaines, CHSCT et Médecine du travail.

De ce fait, elle fait intervenir :

- le groupe de travail tel qu'il a été défini plus haut
- des "collectifs d'expression" qui permettront l'implication la plus large possible de l'ensemble des acteurs. La composition de ces groupes est en cours, et nécessite de prendre en compte la double exigence :
 - de représentativité de tous les services
 - de disponibilité sur les réunions qui se dérouleront jusqu'à mi-juillet.
- **La phase 2** permettra de définir des actions de prévention s'appuyant sur les éléments d'analyse et l'interprétation des situations exposées. Son organisation sera détaillée au moment de son lancement.

Ce projet fait suite au protocole de prévention ci-après en annexe qui n'a pas fonctionné.

WEBOGRAPHIE

brigitte.armand@cafvalence.cnafmail.fr : brigitte.armand@cafvalence.cnafmail.fr